

Soutien à la famille arménienne vivant à Porrentruy et menacée d'expulsion

Le Parlement jurassien, ayant été informé de la situation de la famille arménienne vivant à Porrentruy – Monsieur Sisak GHARIBYAN et son épouse Arminée HAMBARTZUNIAM, leurs enfants Erik 15 ans et Gor 8 ans – demandeuse d'asile une première fois entre 1999 et 2001, puis dès l'été 2013 et désormais menacée d'expulsion, déclare prendre acte :

- que la procédure d'asile a suivi son cours habituel et n'est pas contestée;
- qu'une demande de réexamen est pendante auprès de l'Office fédéral des migrations;
- que – dans le même temps – une demande d'autorisation de séjour pour raisons personnelles graves a été déposée au Service de la population du canton du Jura;
- de l'exceptionnel mouvement de solidarité qui s'est développé autour de cette famille, à partir des amis des enfants en particulier;
- de l'intégration manifeste de la famille Gharibyan & Hambartzuniam à Porrentruy;
- qu'il existe donc une marge de manœuvre au niveau cantonal en vue de l'obtention pour les 4 membres de la famille d'un permis humanitaire.

Le Parlement jurassien encourage vivement les autorités compétentes (Confédération, Canton et commune) à examiner la situation d'Erik et de Gor et de leurs parents à la lumière de leur belle intégration et de tout mettre en œuvre afin qu'ils soient durablement admis en Suisse, dans le Jura, et à Porrentruy en particulier.

Delémont, le 3 décembre 2014

CS-POP

André Parrat, rédacteur responsable

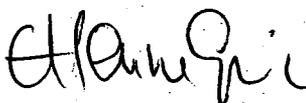
PS

Jämes Frein



Les Verts

Erica Hennequin



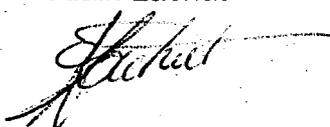
PCSI

Bernard Tonnerre



PLR

Alain Lachat



PDC

Paul Froidevaux

